

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 88 (1970)
Heft: 3: ASIC-Ausgabe

Artikel: La construction d'églises: du travail "sur mesure"
Autor: Prince, César
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-84401>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

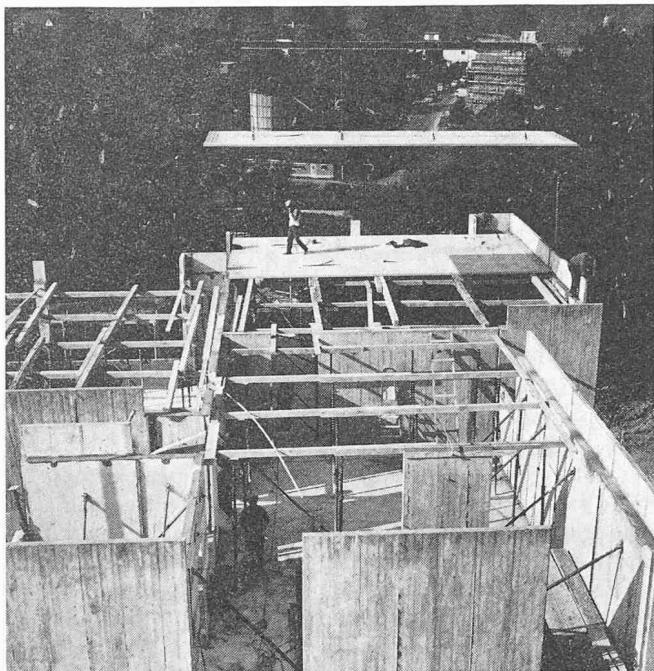
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schulhaus «Weihermatt» in Urdorf

Von W. Streich, Zürich



Das Schulhaus Weihermatt im Bau

(Photo Furrer, Zürich)

Dieses Beispiel beweist die Richtigkeit des «ASIC-Wegweisers 1968» zu Submissionsmethoden und zur Wahl eines rationellen Bausystems. Die Schulgemeinde schrieb unter Architekten einen Wettbewerb aus. Zur Beurteilung der konstruktiven und wirtschaftlichen Eignung der Entwürfe wurden

u.a. die Bauingenieure Schubiger & Cie., Zürich, beigezogen. Drei Projekte verblieben in der engeren Auswahl. Die Preise einzelner Teile der Tragkonstruktion wurden durch Unternehmerangebote und Erfahrungszahlen abgeklärt. Das Projekt der Architekten Müller & Nietlisbach ging erfolgreich aus dieser Prüfung hervor. Für die Ausschreibung und Beurteilung der Submission wurde die Systembau AG Zürich beigezogen. Sie spielte die Rolle des «Quantity Surveyor» und nahm dem Architekten die administrative Arbeit ab. Architekt und Ingenieure behielten die Oberaufsicht und Qualitätskontrolle bei.

Die Ausschreibung erfolgte so, dass sowohl die Vergabe an einen Generalunternehmer als auch an einzelne ausführende Firmen und Handwerker ermöglicht wurde. Durch Tabellierung der eingegangenen Angebote in qualitativer, preislicher und terminlicher Hinsicht konnte dem Bauherrn eine klare Entscheidungsgrundlage für die Auftragserteilung vorgelegt werden. Das überraschende Ergebnis war, dass sich Unternehmer und meist ortsansässige Handwerker zu einer Gemeinschaft mit solidarischer Haftung zusammenschlossen zu einem ad hoc gegründeten Generalunternehmer. Unter den verschiedenen Baumethoden schwang eine Mittellösung von Vorfabrication und Ortsbeton obenauf. Wie das Bild zeigt, bestehen die Außenwände aus an Ort vorfabricierten Scheiben in Lecabeton, welche ohne Schalung in kompakten Schichten aufeinander gegossen wurden. Die Decken sind schalungsfrei mit Prelamplatten und herkömmlichem Überbeton erstellt, alle Stützen, Treppen und Brüstungen sind durchwegs vorfabriciert und mit dem Baukran montiert. Das Bild zeigt die Montage einer Deckenplatte von 8 m Länge im Sommer 1969.

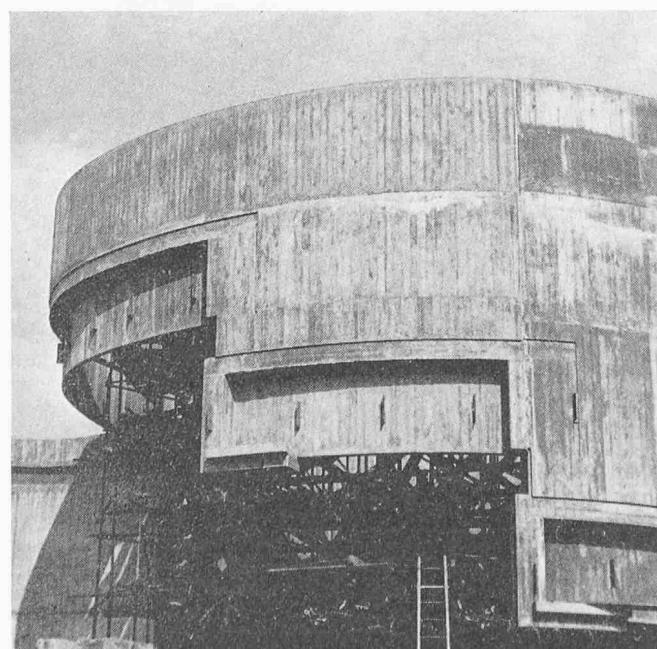
Adresse des Verfassers: Werner Streich, dipl. Ing., Universitätsstrasse 86, 8006 Zürich.

La construction d'églises: Du travail «sur mesure»

Par C. Prince, Bâle

Parmi les tâches de l'Ingénieur en bâtiments, il en est qui sortent nettement de l'ordinaire, tant par le but de la construction que par la nature des problèmes à résoudre. Un sanctuaire, quels que soient les impératifs de la liturgie et les

Eglise St-François à Mulhouse



contingences extérieures, reste encore un édifice où l'esprit créateur de l'architecte peut se manifester avec beaucoup de liberté. Cette liberté peut, comme dans d'autres domaines, conduire à l'abus, et ce sera la tâche éminente des autorités responsables de désigner un architecte qui allie l'expérience et la mesure à la fantaisie créatrice et au sens artistique.

Je pense que, là plus qu'ailleurs, l'Ingénieur-Conseil doit montrer deux qualités essentielles, quoiqu'apparemment contradictoires: d'une part, maîtrise de la technique, d'autre part, effacement devant l'art créateur de l'architecte.

Maîtrise de la technique, certes, pour résoudre élégamment et économiquement les problèmes d'une construction peu conventionnelle. Mais maîtriser la technique, ce n'est pas vouloir *inspirer l'architecte* en lui soumettant un répertoire des prouesses techniques possibles. Le fidèle ne vient pas à l'église pour y admirer l'audace d'une charpente ou la courbe mathématiquement parfaite d'une coque, il y vient accomplir un acte cultuel et, dans sa démarche, il doit être inconsciemment aidé par l'architecture du lieu saint. Or, cette architecture est l'œuvre d'un artiste, pénétré d'une idée et la transposant, à force de labeur, en une réalité plus ou moins parfaite. Il est donc bien évident que, aussi difficile et nécessaire que soit son rôle, l'Ingénieur-Conseil doit rester simplement *le bon serviteur*. Ce n'est certes pas une déchéance, c'est un vrai service. Plus il cherchera à respecter l'idée créatrice de l'architecte, plus ferme pourra-t-il se montrer dans les questions purement techniques, et, quoiqu'en principe l'on puisse «tout» faire, il mettra objectivement en évidence les incidences économiques des solutions exceptionnelles.

DK 624.9:726

Dans cette optique, l'on devine quel rôle éminent jouent la connaissance et la confiance réciproques, acquises au long d'années, voire de décennies de collaboration entre l'architecte et son discret, mais efficace conseiller. Là, l'Ingénieur-Conseil en pleine possession de son métier et qui met lui-même «la main à la pâte» ne saurait être concurrencé par une quelconque formation anonyme, composée d'éléments interchangeables et axée sur le profit! Bien souvent, le calcul et la construction ne sont possibles que maquette devant les yeux. Sur des chantiers éparpillés en Suisse ou à l'étranger, il faut, à chaque coup, travailler avec une entreprise locale et s'adapter à des techniques différentes. Il faut donc garder une élasticité, une disponibilité extrêmes tant vis-à-vis de l'architecte que vis-à-vis de l'entrepreneur. Il arrive aussi de devoir «marcher dans le

brouillard», par exemple tracer des fondations de clocher sans connaître encore les caractéristiques de la superstructure et des lourdes cloches, qui, 30 mètres plus haut, sonneront un jour à toute volée! C'est donc bien à une construction complexe et pleine d'exigences que l'on a affaire, et l'importance réduite du chantier n'y apporte guère de soulagement: au contraire, son influence est plutôt négative... sur le montant des honoraires!

La construction d'églises, c'est le domaine de prédilection de l'individualiste qui aime son métier et ne craint pas les responsabilités, la construction d'églises, c'est vraiment du travail «sur mesure».

Adresse de l'auteur: César Prince, Kahlstrasse 16, 4000 Bâle.

Agrandissement du Palais des Nations à Genève

Par G. Stencek, Genève, H. Rigot, Carouge, et R. Amstein, Zurich

DK 725.1

Les Nations Unies ont décidé d'agrandir le Palais des Nations, construit avant guerre par la Société des Nations. Les nouveaux bâtiments, qui prolongeront le Palais existant, dans la direction Lausanne, comprendront principalement:

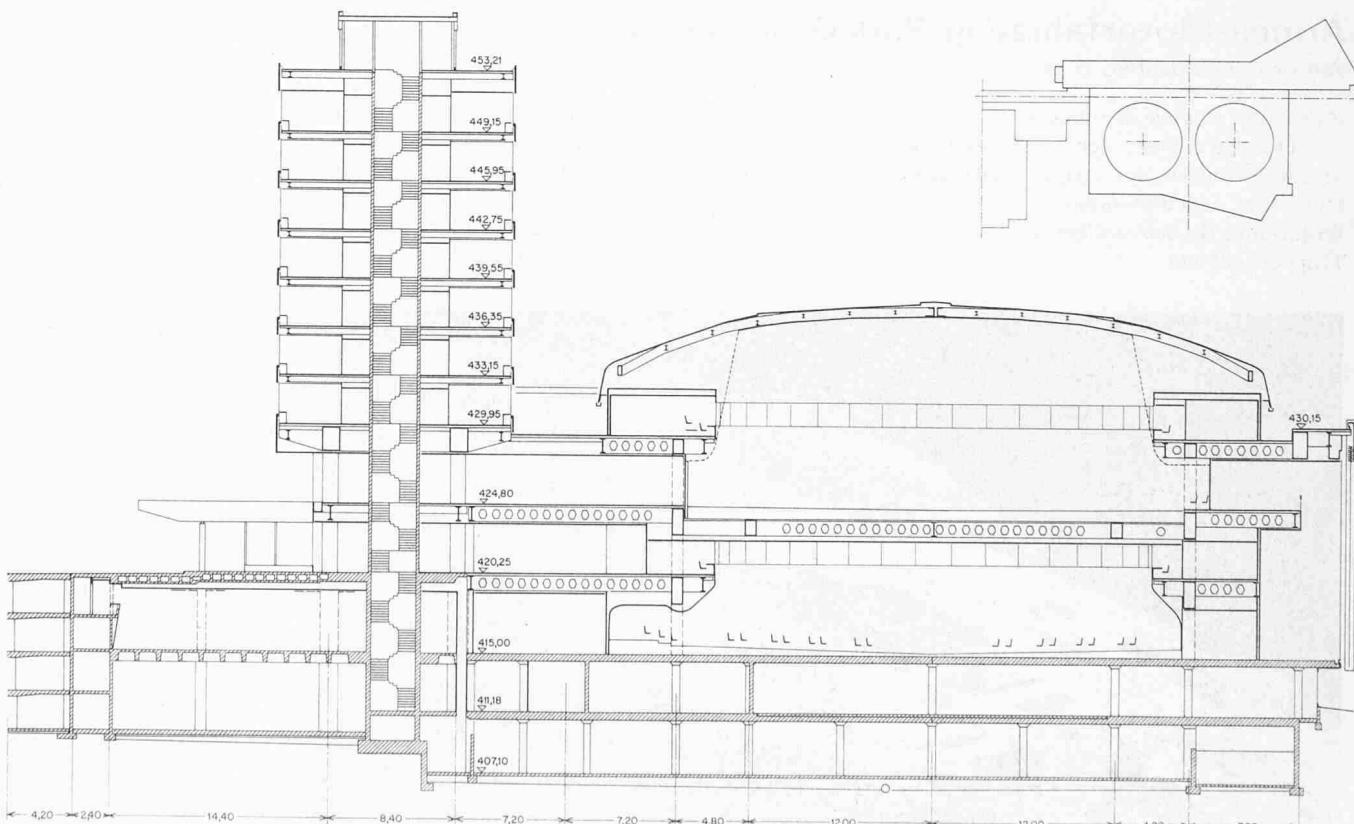
- un centre de conférences d'environ 190000 m³ abritant: 4 grandes salles circulaires d'environ 40 m de diamètre, superposées deux à deux et pouvant chacune accueillir 800 à 1000 personnes; les bureaux de conférences, halls et locaux annexes correspondants; une imprimerie avec le centre de distribution de documents occupant l'un des sous-sols; une centrale de ventilation et de climatisation occupant l'autre sous-sol
- un centre administratif d'environ 150000 m³ abritant: 6 salles de commission; les studios de radio et télévision; l'entrée principale; la centrale de réfrigération; les locaux annexes tels que banque, poste, vestiaire, service des visiteurs, etc.; 7 étages de bureaux
- un garage à 4 niveaux de 450 places, d'environ 45000 m³, avec rampe d'accès

– les liaisons souterraines et aériennes avec les bâtiments existants

Les nouveaux bâtiments seront entièrement climatisés. L'ossature de leurs étages inférieurs sera construite en béton armé, alors que celle de leurs superstructures sera réalisée en charpente métallique (environ 6000 t).

Le nombre, la diversité des nouveaux locaux (salles de conférences, de commission, studio télévision et radio, poste, banque, imprimerie, centrales de climatisation) et la complexité des installations techniques (climatisation, éclairage des salles pour télévision couleurs, interprétation simultanée) ont imposé aux architectes, assistés d'ingénieurs conseils indépendants, mandatés directement par le maître de l'ouvrage, des études et recherches d'une ampleur inhabituelle.

Par ailleurs, les délais imposés pour la construction des nouveaux bâtiments, dont la mise en service est prévue en automne 1971, ont exigé des architectes et ingénieurs des études



Coupe 1:500 des nouveaux bâtiments du Palais des Nations à Genève (en haut plan du bâtiment 1:4500 environ)